



Toulouse, le 4 février 2016

L'Inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

A

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles
S/C de Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : Document-cadre pour les écoles maternelles

Cabinet

Références :

*LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de
l'école de la République NOR: MENX1241105L*

Article L321-2 du code de l'Éducation

Programme de l'école maternelle – BO spécial N°2 du 26 mars 2015

L'école maternelle occupe une place spécifique dans la refondation de l'école. Elle porte l'ambition d'être d'une part la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves en participant dès le plus jeune âge à la réduction des inégalités, d'autre part une école qui s'adapte aux besoins des jeunes enfants, et accompagne avec bienveillance, le développement de chacun.

Afin de faire de l'école maternelle un milieu de vie où les enfants puissent conduire leurs apprentissages en toute sécurité physique et affective, de garantir l'accueil et l'accompagnement des familles, ainsi que d'organiser les transitions entre les différents moments de la journée, il a paru nécessaire d'actualiser au regard du nouveau programme de 2015 les repères dans l'organisation et le fonctionnement des écoles maternelles de la Haute-Garonne. C'est l'objet de ce nouveau document-cadre élaboré par un groupe de travail départemental (IEN, CPC, PEMF, directeurs et directrices).

Il est destiné à apporter de l'aide aux acteurs et aux partenaires de l'école maternelle, à faciliter la communication auprès des élus, des parents et futurs parents d'élèves et contribuera à une meilleure lisibilité de ce cycle unique.

Puissent les préconisations que contient ce document constituer une véritable ressource d'harmonisation départementale en vue d'atteindre les objectifs poursuivis par l'école maternelle.

Avec toute ma confiance,

Jacques Gaillaut

Dossier suivi par
Francine Loze
Inspectrice de l'Éducation nationale
ien-hg19.tlse-garonne-preel
@ac-toulouse.fr

Rectorat de l'académie de Toulouse
CS 87 703
31077 Toulouse cedex 4
Tél : 05 36 25 88 58
Fax : 05 36 25 87 45